

V O C A B U L A I R E D E P A R E N T E D E S
S E R E R - O L

O. N. S. T. O. M. DAZAK.

B. DELPECH

MAI 1 9 6 9

A V A N T - P R O P O S

Les données ici présentées ont été collectées entre Janvier 1967 et Mai 1968 dans la région de NGOHE-MBAYARD.

Dix communautés rurales Sérér avaient été choisies comme points d'enquête; NGODJILEME, MBINDO, KALOM, SINDIANE, SOBMAK, NDARAP, SALMEN, NDIOBENE, NDIED, NDOFFENE, toutes situées dans l'arrondissement de NDoulo (Département de Diourbel).

Ces données ont été recueillies grâce à la participation de Jacques DIOP de KALOM, de Bouré NDONG de Sokone, des paysans, artisans et griots de la région de NGOHE.

L'orthographe utilisée pour la transcription est empruntée à H. PEPPER - Centre des Archives Culturelles du Sénégal.

DEFINITIONS (x)

Terme d'adresse: terme utilisé pour s'adresser à un parent .

Terme de référence: terme utilisé pour désigner un parent dans une conversation avec un tiers.

Les termes de référence sont, dans leur utilisation, plus spécifiques que les termes d'adresse.

C'est surtout à partir des termes de référence que l'on établit la nomenclature de parenté propre à une société.

Terme élémentaire: terme irréductible, qui ne peut être décomposé en éléments lexicaux à signification parentale.

Terme descriptif : terme combinant deux ou plusieurs termes élémentaires pour désigner une relation spécifique.

On s'y réfère généralement en cas d'ambiguïté.

Termes classificatoire: Terme appliqué indistinctement à deux ou plusieurs catégories parentales. Permet de réduire le nombre de catégories terminologiques.

(x) Définitions empruntées à MURDOCK - Social structure N.Y - 1949.

I N T R O D U C T I O N

La terminologie de parenté en usage chez les Sérér-OL diffère peu de celle utilisée par les Sérér-Sine.

Les termes élémentaires, en nombre restreint, désignent les germains, ascendants et descendants et voient leur usage étendu aux collatéraux en vertu du principe de classification par génération.

Les termes de référence sont pour la plupart descriptifs, formés à partir des termes élémentaires.

Cette nomenclature relève du modèle dit "Iroquois": Les termes employés pour s'adresser aux siblings et pour les désigner sont étendus aux cousins parallèles, mais non aux cousins croisés auxquels est réservé un terme spécifique.

Les terminologies "Iroquoises", généralement associées à des formes de mariage préférentiel entre cousins croisés sont attestées, en Afrique intertropicale, dans quelques rares sociétés matrilineaires ou à tendances matrilineaires (Bantous, Sherbo de Sierra-Léone).

Au Sénégal, on l'observe chez les Bassari-Coniagui.

Elles sont plus fréquentes dans les sociétés d'Afrique Occidentale à double règle de descendance, ou bien dans des groupes sociaux où la descendance est comptée en ligne agnatique avec toutefois des traces matrilineaires (1).

Il est à remarquer que le terme Sérér désignant la soeur du père (fap otéw) signifie littéralement "père-féminin". La tante paternelle n'est jamais appelée mère, pas plus d'ailleurs que l'oncle utérin n'est appelé père.

(1) Cf. MURDOCK - Africa - London - 1959.

Au contraire le frère du père et la soeur de la mère sont respectivement appelés "père" et "mère", ou "petit père et petite mère".

Ce procédé classificatoire confond les ascendants "latéraux-parallèles" et les ascendants directs, alors que les ascendants "latéraux-croisés" sont isolés ("bifurcate merging system" des anthropologues anglosaxons). Il est en usage, entre autres, chez les Nyoro ⁽²⁾, patrilineaires.

La similitude terminologique entre Nyoro et Sérér est totale, à cet égard ⁽³⁾, si l'on admet l'étymologie du terme tokor (otéw-kor).

Les Sérér sont décrits par les auteurs comme des matrilineaires en voie de "patrilinearisation" et parvenus au stade intermédiaire de la bilinéarité (cf. Ewe, Fon du Dahomey, Akan et Ashanti de Côte d'Ivoire et du Ghana, Ambo, Herrero, Mbundu d'Angola etc....).

Les terminologies de parenté en usage dans cette catégorie de sociétés renvoient à des modèles variés, surtout Omaha et Iroquois. ⁽⁴⁾

Il est à noter que dans la société Sérér, l'union entre cousins ^{parallèles} est prohibée parce qu'ils appartiennent au même groupe de descendance (qu'il soit agnatique ou utérin).

Ils sont frères et soeurs.

Les cousins croisés, au contraire, n'appartiennent pas au même lignage, quelle que soit la règle de filiation invoquée. Leur union ne fait l'objet d'aucun interdit, bien plus elle est conseillée parce que favorisant la cohésion lignagère et limitant l'effritement du patrimoine foncier ou des biens meubles (cases, instruments aratoires, cheptel).

⁽²⁾ J.H. BEATTIE: Nyoro Kinship marriage and affinity Africa; 27; 281-22 317-340; 1957-1958.

⁽³⁾ La terminologie Nyoro est du type Omaha.

⁽⁴⁾ MURDOCK - Social Structure - N-Y 1949.

FORDE et RADCLIFFE-BROWN : Systèmes Africains de la famille et du mariage - Paris - 1953.

PAULME: La Notion de parenté dans les Sociétés africaines - C.I.S. vol. XV - 1953.

LOEWIE: A note on relationship terminologies.
American Anthropologist XXX 1928 - p.265-266.
Relationship terms - Encyclop. Brit. 14ème édition XIX - London 1929.

BABA

BAY = Père. Terme élémentaire et classificatoire d'adresse et de référence. Son usage est étendu aux frères du père, à l'époux de la soeur de la mère et aux hommes de la génération du père.

FAP = Père - terme élémentaire et classificatoire de référence. Par extension sert à désigner les frères du père et l'époux de la soeur de la mère. Est employé pour désigner les hommes de la génération du père, n'exprimant plus que le respect du aux anciens.

FAP FA MAAG : Terme descriptif de référence. Désigne le frère du père lorsque ce dernier est le cadet ("grand frère" du père).

FAP FA NDEB : terme descriptif de référence. Désigne le frère du père lorsque ce dernier est l'ainé ("petit frère" du père).

FAP O TEW : terme descriptif de référence. Sert à désigner la soeur du père (littéralement père-femme).

KOR : terme générique. Homme, mâle.

KOR FAP O TEW : terme descriptif de référence - désigne l'époux de la soeur du père.

KOR NO BI O NDEB FAP : terme descriptif de référence, désigne l'époux de la cousine parallèle patrilatérale.

KOR NO BI O NDEW : terme descriptif de référence. Désigne l'époux de la fille.

KOR NO TYGEN : terme descriptif de référence. Désigne l'époux de la soeur.

KOR YAY FA MAAG : terme descriptif de référence. Désigne l'époux de la soeur de la mère.

MAAG : Terme générique. Ancien, aîné, vieillard, grand, puissant frère aîné. On retrouve le même terme dans la langue wolof.

MAASIR : Terme élémentaire de référence et d'adresse. Désigne les cousins croisés d'EGO, sans distinction entre patri/et/ matrilatéraux.

Pour préciser le sexe on ajoute O KOR s'il s'agit d'un homme et O TEW s'il s'agit d'une femme.

Le terme est issu de la racine MAS, commune au Sérér et au wolof.

O MAS, c'est le compagnon d'âge, le co-disciple; c'est aussi le trait d'esprit ou le badinage entre gens de statut égal, impliquant une certaine familiarité, qui caractérise, dans de nombreuses sociétés les rapports entre cousins croisés (l'un des cas de parenté dite "à plaisanterie").

NDAN : Terme élémentaire et classificatoire de référence. Désigne les petits enfants et par extension les collatéraux de la génération des petits enfants.

ND'B : Cadet, jeune frère.

NDEW : Terme générique; femme, féminin, équivalent TEW.

NDOKOR: Terme élémentaire et classificatoire de référence. Désigne le neveu utérin. Par extension peut servir à désigner les enfants de la cousine croisée matrilatérale (peu usité dans cette acception).

On distingue selon le sexe NOKOR OKOR (homme) et NOKOR O TEW (femme).

POG : Terme élémentaire et classificatoire de référence. Désigne les cousins d'une manière générale.

POG FAP: Terme descriptif de référence. Désigne les cousins parallèles du père.

POG YAY: Terme descriptif de référence. Désigne les cousins parallèles de la mère.

TEW : Femme, féminin - équivalent NDEW.

TEW FAP FAN NDEB : Terme descriptif de référence. Désigne l'épouse du frère du père.

TEW NDEB : Terme descriptif de référence. Désigne l'épouse du frère.

TEW NO BI : Terme descriptif de référence. Désigne l'épouse du fils.

TOKOR : Terme élémentaire d'adresse et de référence. (Serait une contraction de TEW KOR)^(*). Désigne l'oncle maternel et par extension, tout parent masculin en ligne utérine de la génération de la mère.

TYGEN : Terme élémentaire d'adresse et de référence. Désigne la soeur et par extension les cousines parallèles patri et matrilatérales, enfin toutes les femmes de la classe d'âge ou de la génération d'EGO.

TIATI : Terme élémentaire d'adresse et de référence. Désigne les grands parents patri et matrilatéraux et par extension les collatéraux de la génération des grands parents d'EGO et les grands vieillards en général.

On distingue selon le sexe, TIATI NGOR et TIATI NDEW.

(*) Hypothèse étymologique formulée par M. DUPIRE (CNRS).

YAY : Terme élémentaire d'adresse et de référence. Désigne la mère et par extension les tantes maternelles et les épouses du frère du père, enfin toute femme de la génération de la mère d'EGO.

YAY FA NDEB : Terme descriptif de référence désigne la soeur cadette de la mère.

YUM PAN : Terme élémentaire de référence commun aux wolofs et aux Serer (contraction possible de YAY FAP)^(*). Désigne l'épouse de l'oncle utérin.

(*) Origine du terme selon M. DUPIRE - Ethnologue CNRS.